



contractuelle milieu hospitalier public

Par **fleur72**, le **29/08/2010** à **07:43**

Bonjour,

Je suis contractuelle en milieu hospitalier, ASHQ , je me rends compte que je suis payée sur 5,05H au lieu de 7,00hH. Et toutes les contractuelles sont rémunérées sur cette base. La DRH agacée sans doute par nombre de questions du genre, me répond que "c'est ainsi dans le public". Est-ce vraiment légal???? Personnellement j'ignorais cette pratique frauduleuse à mon goût. Car habituellement je travaille, pour compléter mon temps, dans le privé hospitalier aussi sans jamais commaitre cet abus. Je suis en train de passer ma VAE d'aide soignante (non payée par l'hôpital) ; je crains que la direction me court-circuite auprès de la DRASS si j'ose réclamer mon dû trop fermement. Je vous remercie d'avance pour réponse.

Par **Domil**, le **29/08/2010** à **09:34**

Avez-vous été voir votre syndicat ?

Par **fleur72**, le **29/08/2010** à **12:27**

Non pas encore.